

# Demander les frais de garde d'enfants

## Question préliminaire

Sélectionnez **Vrai** ou **Faux**

Le particulier entre les montants qu'il a payés dans son propre profil lorsqu'il demande la déduction pour frais de garde d'enfants à l'aide du logiciel de calcul d'impôt.

- Vrai

**Désolé, c'est incorrect**

Les frais de garde d'enfants sont entrés dans le profil de l'enfant pour lequel les frais ont été payés.

- Faux

**Bonne réponse**

Les frais de garde d'enfants sont entrés dans le profil de l'enfant pour lequel les frais ont été payés.

## Instructions

1. Ouvrez le logiciel de calcul d'impôt.
2. Passez en revue les [Renseignements généraux](#) et les [Feuillets requis](#) (feuillet d'impôt, reçus, etc.).
3. Fournissez tous les renseignements requis pour les sections appropriées du logiciel de calcul d'impôt.
4. Une fois terminé, comparez vos résultats avec la solution fournie.
5. Ensuite, consultez les [Points à retenir](#).

## Renseignements généraux

### Situation

Corinne est une mère célibataire avec deux enfants (Rose et Rémi). Les deux enfants ont fréquenté une garderie et Corinne aimerait demander ces frais de garde d'enfants. Corinne a également reçu des versements anticipés de l'allocation canadienne pour les travailleurs.

### Renseignements d'identification

<b>Nom</b>	<b>Corinne Lemieux</b>
Numéro d'assurance sociale (NAS)	000 000 000
Adresse	123, rue Principale Ville (Province) X0X 0X0
Date de naissance (DDN)	15 mai 1986
État civil	Divorcée
Nombre d'enfants (2)	Fille : <b>Rose Lemieux</b> DDN : 30 mars 2016 Fils : <b>Rémi Lemieux</b> DDN : 4 juin 2018

# Feuillets requis

## T4 – État de la rémunération payée

Employer's name – Nom de l'employeur <b>123456 Canada Limitée</b>		Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Canada		<b>T4</b> Statement of Remuneration Paid / État de la rémunération payée	
Year / Année: <input type="text"/>		Employer-offered dental benefits / Prestations dentaires offertes par l'employeur: 45 5		Employment income / Revenus d'emploi: 14 <b>42 275,00</b>	
Employer's account number / Numéro de compte de l'employeur: 54 <input type="text"/>		Province of employment / Province d'emploi: 10 <input type="text"/>		Income tax deducted / Impôt sur le revenu retenu: 22 <b>2 807,00</b>	
Social insurance number / Numéro d'assurance sociale: 12 <b>000 000 000</b>		Exempt – Exemption: 28 <input type="checkbox"/> CPP/QPP <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> PPIP <input type="checkbox"/>		Employee's CPP contributions – see over / Cotisations de l'employé au RPC – voir au verso: 16 <b>827,36</b>	
Employee's name and address – Nom et adresse de l'employé Last name (in capital letters) – Nom de famille (en lettres moulées): <b>LEMIEUX</b> First name – Prénom: <b>CORINNE</b> Initial – Initiale: <input type="text"/>		Employment code / Code d'emploi: 29 <input type="text"/>		Employee's QPP contributions – see over / Cotisations de l'employé au RRQ – voir au verso: 17 <input type="text"/>	
123, rue Principale Ville (Province) X0X 0X0		EI insurable earnings / Gains assurables d'AE: 24 <b>42 275,00</b>		Employee's second QPP contributions – see over / Deuxièmes cotisations de l'employé au RRQ – voir au verso: 17A <input type="text"/>	
Other information (see over) / Autres renseignements (voir au verso): T4 (23)		Employee's second CPP contributions – see over / Deuxièmes cotisations de l'employé au RPC – voir au verso: 16A <input type="text"/>		CPP/QPP pensionable earnings / Gains ouvrant droit à pension – RPC/RRQ: 26 <b>42 275,00</b>	
Box – Case / Amount – Montant: <input type="text"/>		Employee's EI premiums / Cotisations de l'employé à l'AE: 18 <b>652,43</b>		Union dues / Cotisations syndicales: 44 <b>165,00</b>	
Box – Case / Amount – Montant: <input type="text"/>		RPP contributions / Cotisations à un RPA: 20 <b>782,50</b>		Charitable donations / Dons de bienfaisance: 46 <input type="text"/>	
Box – Case / Amount – Montant: <input type="text"/>		Pension adjustment / Facteur d'équivalence: 52 <b>1 605,00</b>		RPP or DPSP registration number / N° d'agrément d'un RPA ou d'un RPDB: 50 <input type="text"/>	
Box – Case / Amount – Montant: <input type="text"/>		Employee's PPIP premiums – see over / Cotisations de l'employé au RPAP – voir au verso: 55 <input type="text"/>		PPIP insurable earnings / Gains assurables du RPAP: 56 <input type="text"/>	

## T4E – État des prestations d'assurance-emploi et autres prestations

Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Canada		<b>T4E</b> Statement of Employment Insurance and Other Benefits / État des prestations d'assurance-emploi et autres prestations				Protected B / Protégé B when completed / une fois rempli	
Year / Année: 7 <input type="text"/>	Repayment rate / Taux de remboursement: 30 %	Total benefits paid / Prestations totales versées: 14 <b>840,00</b>	Regular and other benefits paid / Prestations régulières et autres prestations versées: 15 <b>840,00</b>	Employment benefits and support measures paid / Prestations d'emploi et mesures de soutien versées: 17 <input type="text"/>	Taxable tuition assistance / Aide visant les frais de scolarité imposables: 20 <input type="text"/>	Non-taxable tuition assistance / Aide visant les frais de scolarité non imposables: 21 <input type="text"/>	Income tax deducted / Impôt sur le revenu retenu: 22 <b>80,00</b>
Quebec income tax deducted / Impôt du Québec sur le revenu retenu: 23 <input type="text"/>		Social insurance number / Numéro d'assurance sociale: 12 <b>00000000</b>		Other information (see the next page) – Autres renseignements (à la page suivante)			
Recipient's name and address – Nom et adresse du bénéficiaire <b>CORINNE LEMIEUX</b> 123, rue Principale Ville (Province) X0X 0X0		Payer's name – Nom du payeur: <input type="text"/>		Box / Case / Amount / Montant: <input type="text"/>			
Attach this copy to your federal return / Joignez cette copie à votre déclaration fédérale		T4E (21)					

## RC210 – État de l'avance de l'allocation canadienne pour les travailleurs (AACT)

 Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Canada	<b>Advanced Canada workers benefit (ACWB) statement</b> <b>État de l'avance de l'allocation canadienne pour les travailleurs (AACT)</b>	<b>RC210</b>
Year / Année	Social insurance number / Numéro d'assurance sociale 000 000 000	10 Total Basic Advanced Canada workers benefit / Total de base de l'avance de l'allocation canadienne pour les travailleurs 759,00
LEMIEUX, CORINNE 123, rue Principale Ville (Province) X0X 0X0		11 Total Advanced Canada workers benefit disability supplement / Total du supplément pour personnes handicapées de l'AACT
Issued by: Canada Revenue Agency / Émis par : Agence du revenu du Canada		
RC210 E (23) Privacy Act, personal information bank number CRA PPU 005 / Loi sur la protection des renseignements personnels, fichier de renseignements personnels ARC PPU 005		
		

## Reçu de la garderie Garderie centre éducatif ensoleillé

**Garderie centre éducatif ensoleillé**  
100, rue du Soleil  
Ville (Province) X0X 0X0  
Tél. : 476-123-4567  
No. d'entreprise : 11111111RT0001

Le 25 janvier 2025

À qui de droit :

Corinne Lemieux a payé les sommes suivantes en 2024 en échange de services de garde d'enfants fournis à ses enfants :

Rose Lemieux (fille) = 1 011,00 \$  
Rémi Lemieux (fils) = 3 160,00 \$

Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Sincèrement,

*Béatrice Lamarche*

Béatrice Lamarche  
Superviseure du programme

## Points à retenir

### Étapes à suivre

1. Examinez les renseignements généraux et les feuillets requis.
2. Cliquez sur **Revenus d'emploi et du T4** dans le menu de gauche. Cliquez ensuite sur les signes + à côté de **Revenus du T4 (gagnés dans toute province sauf le Québec)** et de **T4E – Prestations d'assurance-emploi et autres prestations** et entrez les montants de chaque feuillet d'impôt.
3. Cliquez sur **Autres feuillets de renseignements** dans le menu de gauche. Cliquez ensuite sur le signe + à côté de **RC210 - Versements anticipés de l'allocation canadienne pour les travailleurs [Féd. L.41500]** pour entrer les renseignements du feuillet d'impôt.
4. Cliquez sur **ajouter une personne à charge** à côté de l'onglet **Chef de famille** (Corinne Lemieux) pour ajouter chaque personne à charge.
5. Dans le profil de chacun des enfants, cliquez sur **Identification** dans le menu de gauche et remplissez la page **Identification de la personne à charge**.
6. Cliquez sur **Frais de garde** dans le menu de gauche du profil de chaque personne à charge, puis cliquez sur le signe + à côté de **Garderie (inclut un camp de jour)** pour entrer le montant payé pour cet enfant.

Le montant payé par enfant doit être entré dans le profil de chaque enfant au moment de demander la déduction pour frais de garde d'enfants dans le logiciel de calcul d'impôt.

Dans ce cas-ci, le montant de 1 011 \$ est entré dans le profil de Rose et 3 160 \$ est entré dans le profil de Rémi. ImpôtExpert calcule automatiquement le montant total des frais de garde d'enfants admissibles et le déclare à la ligne 21400 de la déclaration de revenus de Corinne.

Pour en savoir plus, consultez les [Instructions ImpôtExpert](#).

# Réviser vos résultats

## Sommaire de la déclaration pour l'année d'imposition 2024



Particulier

Prénom	Corinne
Nom	Lemieux
Numéro d'assurance sociale	
Date de naissance	15-05-1986
Province de résidence	Ontario
État civil le 31 décembre 2024	Divorcé(e)
Rue	123, rue Principale
Ville	Ville
Province	Ontario
Code postal	X0X 0X0

### Déclaration fédérale

#### Revenu total

Revenus d'emploi	10100	Particulier	42 275,00
Prestations d'assurance-emploi et autres prestations	11900 +		840,00
Additionnez les lignes 10100, 10400 à 14300 et 14700.	<b>Voici votre revenu total 15000 =</b>		<b>43 115,00</b>

#### Revenu net

Facteur d'équivalence	20600	1 605,00	
Déduction pour régimes de pension agréés	20700	782,50	
Cotisations annuelles syndicales, professionnelles et semblables	21200 +	165,00	
Frais de garde d'enfants	21400 +	4 171,00	
Déduction pour les cotisations bonifiées au RPC et au RRQ	22215 +	139,05	
Additionnez les lignes 20700 à 22400, 22900, 23100 et 23200.	23300 -	5 257,55	
Ligne 15000 moins ligne 23300 (si négatif, inscrivez « 0 »).	<b>Voici votre revenu net avant rajustements 23400 =</b>	<b>37 857,45</b>	
Ligne 23400 moins ligne 23500 (si négatif, inscrivez « 0 »).	<b>Voici votre revenu net 23600 =</b>	<b>37 857,45</b>	

#### Revenu imposable

Ligne 23600 moins ligne 25700 (si négatif, inscrivez « 0 »)	<b>Voici votre revenu imposable 26000 =</b>	<b>37 857,45</b>
---	---	------------------

#### Crédits d'impôt non remboursables fédéraux

Montant personnel de base	30000	15 705,00
Montant pour une personne à charge admissible	30400 +	15 705,00
Cotisations au RPC ou au RRQ : Cotisations d'employé	30800 +	688,31
Cotisations à l'assurance-emploi	31200 +	652,43
Montant canadien pour emploi	31260 +	1 433,00
Additionnez les lignes 30000 à 33200.	33500 =	34 183,74
Multipliez le montant de la ligne 33500 par 15 %.	33800 =	5 127,56
Total des crédits d'impôt non remboursables fédéraux : additionnez les lignes 33800 et 34900.	<b>35000 =</b>	<b>5 127,56</b>

#### Impôt fédéral net

Inscrivez votre impôt sur le revenu imposable (C)	5 678,62	
Additionnez les lignes (C) et 40424.	40400	5 678,62
Inscrivez le montant de la ligne 35000.	35000	5 127,56
Additionnez les lignes 35000 à 40427.	-	5 127,56
Impôt fédéral de base (si négatif, inscrivez « 0 »)	42900 =	551,06
Impôt fédéral	40600 =	551,06
Ligne 40600 moins ligne 41600 (si négatif, inscrivez « 0 »)	41700 =	551,06
Versements anticipés de l'allocation canadienne pour les travailleurs (ACT)	41500 +	759,00

#### Remboursement ou solde dû

Impôt fédéral net :	additionnez les lignes 41700, 41500 et 41800.	42000 =	1 310,06
Impôt provincial ou territorial		42800 +	411,45
<b>Voici votre total à payer 43500 =</b>			<b>1 721,51</b>
Impôt total retenu	43700	2 887,00	
Allocation canadienne pour les travailleurs	45300 +	1 535,33	
Crédits provinciaux ou territoriaux	47900 +	2 377,47	
<b>Voici votre total des crédits 48200 -</b>			<b>6 799,80</b>
Ligne 43500 moins ligne 48200	=		(5 078,29)
<b>Remboursement 48400</b>			<b>5 078,29</b>
<b>Solde dû 48500</b>			<b>0,00</b>

**Sommaire de la déclaration pour l'année d'imposition 2024**

Particulier

**Informations additionnelles**

Taux marginal d'imposition	15%
Taux d'imposition réels (impôts à payer ÷ revenu total)	0.0%
Allocation canadienne pour enfants	15 338,05
Crédit pour la TPS/TVH	1 038,00
Prestation Trillium de l'Ontario (PTO)	952,14
Subv. aux pers. âgées prop. pour impôt foncier	
Incentif à agir pour le climat de l'Ontario	980,00
Plafond admissible de REÉR déductible - 2025	5 974,80

## Déduction pour frais de garde d'enfants

### Partie A – Total des frais de garde d'enfants

Prénom, nom de famille et date de naissance de chaque **enfant admissible**, même si vous **n'avez pas** payé de frais de garde pour chacun.

	Année	Mois	Jour
<b>Rose, Lemieux</b>	2016	03	30
<b>Rémi, Lemieux</b>	2018	06	04

Prénom de l'enfant admissible pour qui les frais ont été payés	Frais de garde d'enfants payés (1)	Nom de l'établissement de garde ou nom et numéro d'assurance sociale de la personne qui a reçu les paiements	Nombre de semaines dans un pensionnat ou une colonie de vacances
Rose	+ 1 011 00	Garderie centre éducatif ensoleillé	
Rémi	+ 3 160 00	Garderie centre éducatif ensoleillé	
	+		
	+		
	+		
<b>Total</b>	<b>67950 = 4 171 00</b>		

(1) Le montant maximal que vous pouvez déduire pour les frais payés à des pensionnats (autres que les frais d'éducation) et colonies de vacances (y compris les écoles de sports qui offrent des services d'hébergement) est l'un des montants suivants :

- 200 \$ par semaine pour un enfant inscrit à la ligne 1;
- 275 \$ par semaine pour un enfant inscrit à la ligne 2;
- 125 \$ par semaine pour un enfant inscrit à la ligne 3.

Inscrivez le montant des frais inclus ci-dessus qui ont été engagés en 2024 pour un enfant qui était âgé de 6 ans ou moins à la fin de 2024 et qui vivait avec vous au moment où les frais ont été engagés.

**67954** 3 160 00

### Partie B – Limite de base pour frais de garde d'enfants

Nombre d'enfants admissibles nés en 2018 ou après pour qui le montant pour personnes handicapées <b>ne peut pas</b> être inscrit	1	× 8 000 \$ =	8 000 00	1	
Nombre d'enfants admissibles nés en 2024 ou avant pour qui le montant pour personnes handicapées peut être inscrit (2)		× 11 000 \$ =	67960 +	2	
Nombre d'enfants admissibles nés de 2008 à 2017 inclusivement (et d'enfants nés en 2007 ou avant qui ont une déficience des fonctions physiques ou mentales <b>ne donnant pas droit au montant pour personnes handicapées</b> )	1	× 5 000 \$ =	+ 5 000 00	3	
Additionnez les lignes 1 à 3.			=	13 000 00	4
Inscrivez le montant de la ligne 67950.				4 171 00	5
Inscrivez votre <b>revenu gagné</b> .	42 275 00	× 2/3 =	28 183 33	6	
Inscrivez le <b>montant le moins élevé</b> : ligne 4, ligne 5 ou ligne 6.				4 171 00	7

Si vous êtes la personne ayant le **revenu net le plus élevé**, continuez à la partie C. N'inscrivez rien aux lignes 8 et 9.

Inscrivez le montant que l'**autre personne** ayant le **revenu net le plus élevé** a inscrit à la ligne 21400 de leur déclaration de 2024.

- 8

Ligne 7 moins ligne 8

Si vous étiez aux études en 2024 et que vous êtes la **seule** personne qui demande la déduction, continuez à la partie D. **Sinon**, inscrivez ce montant à la **ligne 21400** de votre déclaration.

Montant déductible

= 4 171 00 9

(2) **Joignez** le formulaire T2201, Certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées. S'il a déjà été soumis pour l'enfant, joignez une note à votre déclaration papier indiquant le nom et le numéro d'assurance sociale de la personne qui a soumis le formulaire T2201, ainsi que l'année d'imposition visée.